

des terres de Bièvredan, puisque d'une part il est seul à rendre un nouvel hommage au seigneur de Rouvray, et d'autre part, Édouard n'est plus désormais qualifié de Bièvredan.

Par acte du 20 décembre 1605, ledit Édouard de Mignot avait acheté de messire Jean de la Chambre, comte de Savigny-Montfort, la maison-forte de Bussy et la grange appelée la Martizière, situées, la première dans la paroisse de Saint-Georges-de-Rognains, proche le Sancillon, entre la Saône et la route ; la seconde, sur le territoire de Belleville, proche la route (15).

Édouard rendit hommage pour le fief de Bussy, au baron de Beaujolais, et en aliéna quelques parcelles en faveur de messire de Monspey. Il testa le 15 octobre 1619, et laissa deux fils :

1^o François, qui n'eut qu'une fille ;

2^o Noël, qui suit :

VIII

NOEL DE MIGNOT, écuyer, seigneur de Frans, La Fouchère, de Bussy et la Martizière, fils d'Édouard et

(15) Archives du département du Rhône. Dossier Mignot de Bussy. — M. de La Carelle, et d'autres après lui, donnent au dernier Pojet, pour successeur comme procureur du roi, son propre gendre ; mais ils l'appellent François et en font le père de Noël, tandis qu'il était son frère, et que les actes authentiques attestent le mariage d'Édouard avec Anne de Pojet. Contrat reçu par Ronjon, notaire royal à Villefranche.